BILLY infos

Ville de Billy-Montigny

Le magazine municipal mensuel.
N° 3 : mars 2018

MÉMOIRE

10 MARS 1906 LA PLUS GRANDE CATASTROPHE MINIÈRE D'EUROPE

page 7

Dossier

La CALL au cœur du quotidien des habitants

pages 4 et 5

Concours

Contribuez à l'embellissement floral de la ville !

page 8

Écoles

La citoyenneté, une affaire de devoirs et de droits

page 11

Noces d'or

50 ans de mariage pour Alain et Louisette Quenette

Samedi 10 mars, Marceline Brebion a célébré les noces d'or de Louisette et Alain Quenette.

Les deux époux se sont rencontrés il y a 50 ans, par l'intermédiaire du frère de Louisette, qui était un ami proche d'Alain. Le 9 mars 1968, ils s'unissent par les liens sacrés du mariage à l'hôtel de ville de Billy-Montigny.

Monsieur Quenette a commencé à travailler dès l'âge de 15 ans au sein d'un garage automobile. Sa carrière professionnelle le mènera par la suite dans une société privée de chemin de fer, puis, après son service militaire, dans la grande maison des P.T.T.

Louisette, jeune femme pleine d'énergie et manuelle, travaille à l'usine de filature de lin à Lille pendant près de

10 ans, avant de se consacrer pleinement à son foyer, comme il était de coutume à l'époque.

Ils ont eu trois enfants et sont grands-parents d'un petit garçon. Ils coulent aujourd'hui une retraite paisible.

Félicitations aux époux pour la longévité de leur union.

Ils se sont dit oui !

Samedi 17 février, Joël Rolland, adjoint au maire, a reçu le consentement de Jérôme Pattou, chauffeur de bus, et de Julie Perrey, responsable pédagogique.

Les deux époux se sont dit «oui» en la maison commune. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux !

Naissances

Raphaël Boulogne, le 01-02-2018
Isaaq Oul-Kbelt, le 02-02-2018
Elisa Mercier, le 05-02-2018
Noé Queva Marechal, le 05-02-2018
Léna Billaud Lambolez, le 08-02-2018
Amélya Francisco de Oliveira, le 14-02-2018
Lydia Teilliez, le 17-02-2018
Chainez Ghribi, le 20-02-2018
Noevan Maloubier, le 21-02-2018
Estelle Rodriguez, le 23-02-2018
Younès Aouziou, le 25-02-2018

Décès

Yves Moyaert, 74 ans
Logan Debarge, 17 ans
René Rolland, 83 ans
Domenico Tavernese, 83 ans
Albertine Legrand, 79 ans
Nelly Bouliez, 60 ans
Béla Neubrandt, 72 ans
Wanda Toporski, 90 ans
Michel Hebant, 69 ans

Enfance

Inscriptions à la maternelle

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie depuis le 5 mars et à déposer dans les écoles dès le mois d'avril selon les horaires suivants :

-Ecole Voltaire-Sévigné : du 3 au 13 avril de 9^{h} à 10^{h} et de 14^{h} à 15^{h} puis les mercredis 4 et 10 avril de 9^{h} à 10^{h}30.
-Ecole Louise Michel : les lundis matin et les mardis toute la journée.
-Ecole Suzanne Lanoy : les lundis et mardis jusque 17^{h} et les mercredis de 8^{h}30 à 12^{h}.

Horaires

La ville passe à l'heure d'été !

- **Parc urbain :** du 1er avril au 30 septembre de 10^{h} à 11^{h}45 et de 14^{h} à 18^{h}45. Fermeture le samedi après-midi.

- **Cimetière :** du 1er avril au 30 septembre, du lundi au dimanche de 8^{h} à 19^{h}.

Voyage

Réservez les vacances de vos enfants !

La municipalité propose à vos enfants six destinations en centres de vacances pour les vacances d'été 2018 : Aussois (8-13 ans), Le Grau du Roi (11-16 ans), Vieux Boucau (13-17 ans), Espagne (13-17 ans) et Saint Pierre d'Oléron (6-13 ans). Ces séjours sont pris en charge à 55 % par la municipalité.

Les inscriptions sont à réaliser en mairie dès à présent. Pour plus d'informations, consultez le site de la ville :
www.billy-montigny.fr

Sommaire

Pages 4 à 5
Coup d'œil sur la CALL.

Page 6
Parole d'élu avec Henri Debruyne, adjoint aux sports et à la santé.

Page 7
Commémorations.

Page 8
Inscriptions au concours des façades et jardins fleuris.

Page 9
Favoriser une alimentation saine.

Page 10
Un accueil de loisirs dynamique.

Page 11
Journée de la citoyenneté au collège.
Point sur les rythmes scolaires.

Page 12
Un tour chez les percoteux et le club du sourire.

Page 13
De nouveaux commerçants à Billy-Montigny.

Page 14
De la graine de champions chez les footballeurs.

Page 15
Tribune libre.

Page 16
Agenda.

Billy-Infos
Mensuel d'informations
de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21
Mél : secretariat@billy-montigny.fr
Site web : www.billy-montigny.fr
Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication :
Bruno Troni
Rédacteur en chef :
Bruno Troni
Rédaction et photos :
Service communication
Conception graphique :
Service communication
Imprimerie :
Service communication

Édito

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Le mois de mars est toujours marqué par des commémorations qui nous renvoient à un passé minier pas si lointain et éveillent en nous une émotion toujours vive malgré le temps qui passe.

Les terrils qui subsistent encore sur notre territoire ne sont que la partie visible d'une industrie qui a, tout à la fois, assuré la richesse économique du pays et exploité des hommes, des femmes et des enfants jusqu'à mettre leur existence en péril.

Le 10 mars 1906 a infligé à notre commune et aux communes voisines un véritable traumatisme que de nombreux journalistes, écrivains et photographes ont tenté de décrire, chacun à leur façon, dans les journaux de l'époque.

Mais ce terrible drame a également mis en lumière la résistance de nos « gueules noires », de leurs femmes, de leurs mères face à une compagnie minière brutale et intraitable.

Plus qu'une marque de respect à l'égard de nos aïeux victimes de catastrophe et à leurs familles, ces cérémonies doivent permettre à chacun d'en tirer des enseignements. Il est du devoir des anciennes générations de préserver le souvenir de ces drames, d'en expliquer les causes pour que les jeunes générations puissent contribuer à construire un avenir meilleur.

C'est dans ce même esprit que notre municipalité agit en faveur de l'éducation et favorise un développement culturel accessible à tous. En effet, comme le disait fort justement Nelson Mandela : " *L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde* ".

Votre maire

Bruno TRONI

L'AGGLO LENS-LIÉVIN VOUS CONCERNE AU QUOTIDIEN

Le ramassage des déchets est l'une des nombreuses compétences de la CALL

Il y a près de 50 ans, naissait le District de Lens-Liévin, transformé depuis en une Communauté d'agglomération qui regroupe aujourd'hui 36 communes et près de 250 000 habitants. Eau, assainissement, développement économique, mais aussi tourisme, gestion des déchets en passant par le logement… la CALL intervient dans des domaines de plus en plus variés concernant la vie quotidienne de la population. Retour sur une structure de coopération intercommunale mal connue…

En août 1968, les élus du secteur décidaient volontairement de s'associer au sein d'un district. L'objectif était simple : unir leurs forces et une partie de leurs ressources pour construire, gérer des équipements et développer des actions intercommunales destinées à faciliter la vie de leurs administrés.

Des domaines d'intervention multiples

Immédiatement, ils travaillent à améliorer la gestion et le traitement des déchets. L'usine d'incinération de Noyelles-sous-Lens, rénovée depuis, est mise en service dès 1973. Ce sont ensuite la déchetterie puis la collecte sélective des déchets végétaux qui seront créées. En 1988, le crématorium voit le jour à Vendin. Dans le même temps, sont aménagés des parcs d'activités pour accueillir des entreprises. Des subventions sont également versées aux associations sportives et à des centres culturels, sans oublier la construction et la gestion d'aires de non sédentaires ou encore la recherche d'eau potable.

En 1999, la loi dite « Chevènement » décidait de faire disparaître les districts pour les remplacer par des formes de coopération intercommunale plus contraignantes. Ainsi donc, en 2000, le district laissait place à une communauté d'agglomération : **la CALL**.

Le champ d'intervention de cette intercommunalité s'étendra encore au fil du temps, la majorité des délégués communautaires ayant choisi d'intervenir dans les domaines du sport, de la culture et du numérique, en plus des compétences que lui impose la loi.

Désireux de coordonner tout cela et d'afficher certaines « ambitions » pour l'agglomération, les élus de la CALL se sont récemment dotés d'un Projet de territoire.

Comment ça fonctionne ?

- Chacune des 36 communes dispose d'un ou plusieurs représentants en fonction du nombre d'habitants. Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers communautaires sont élus au moment des élections municipales. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, ils sont désignés par les conseils municipaux. Leur mandat est de six ans.

- En début de mandat, les délégués communautaires élisent un président et des vice-présidents. Ces derniers président des commissions de travail chargées de proposer des actions qui feront l'objet de délibérations soumises ensuite aux assemblées délibérantes.

- Le conseil communautaire : il est composé de 96 délégués au total et adopte des délibérations. Pour cela, la majorité des suffrages exprimés suffit, ce qui signifie qu'aucune commune ne peut seule s'opposer à la mise en place d'un projet.

- Le conseil peut également déléguer certaines décisions au bureau communautaire où siège un représentant par commune ou au seul président de l'agglomération.

Pour faire tourner cette grande machine, plus de 200 agents communautaires travaillent dans les différents services. Elle dispose également d'un budget conséquent qui s'élève pour 2018 à 135 millions d'euros pour la partie fonctionnement et 70 millions d'euros pour la section d'investissement. Outre les dotations de l'Etat, les redevances liées à certains services ou encore les emprunts, la CALL lève l'impôt sur les entreprises et les ménages.

Des dangers à éviter

L'objectif d'une communauté d'agglomération est d'édifier des projets qu'une commune seule ne pourrait mener à bien en espérant des retombées économiques pour le territoire. Ceci étant, plus la « machine » est grande, plus nombreux sont les risques de voir l'action menée ne plus correspondre aux attentes des populations.

Le premier est sans doute de multiplier les grands projets aux retombées futures et incertaines au détriment de la satisfaction immédiate des besoins.

On constate, par ailleurs, trop souvent une tendance à concentrer ces projets sur les grandes villes centrales au risque de voir s'installer un développement déséquilibré de l'agglomération.

Enfin, la tentation est souvent forte de vouloir démultiplier les actions et donc d'augmenter les dépenses sans tenir compte des conséquences sur la fiscalité « ménage » et autres redevances.

Ainsi, non seulement les délégués communautaires doivent veiller à développer l'agglomération dans son ensemble, mais ils doivent aussi parfois lutter contre des décisions qui n'auraient pas fait l'objet d'une réflexion collective suffisante et qui toucheraient négativement les familles.

La fiscalité, un levier à manipuler avec précaution

La CALL, comme les autres collectivités, ayant dû faire face aux désengagements croissants de l'Etat et à une baisse importante de ses dotations, la majorité communautaire a décidé, en 2016, d'augmenter fortement la fiscalité en faisant passer le taux de taxe sur les propriétés bâties de 11,51% à 14,01% et celui de la taxe d'habitation de 0% à 2,5%. Dans le même temps, ce budget actait une baisse de 1% de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) qui passait de 7,07% à 6,07%. Une diminution qui coïncidait avec les changements importants opérés dans la collecte sélective et réduisant certains services.

Par ces décisions, la CALL espérait ainsi récupérer 8 millions d'euros supplémentaires.

Alors que la création de la TEOM en 2009 avait déjà suscité le fort mécontentement de certains élus communautaires, cette augmentation de la fiscalité avait encore ajouté à leur colère. Ces derniers, parmi lesquels le maire de Billy-Montigny, avaient rappelé que les communes, pourtant placées elles aussi dans une situation financière difficile, avaient tout fait pour ne pas augmenter leur propre fiscalité. " *Nous avons travaillé sur nos budgets, explorant la moindre piste de réduction de certaines dépenses, décidant -même à contre cœur- d'en remettre certaines à plus tard. Et pourquoi ? Parce que nous savons que nos habitants sont meurtris, découragés* ", avait alors déclaré Bruno Troni en conseil communautaire.

Ainsi, l'élu affirmait-il son refus de voir compenser la réduction des dotations de l'Etat par une pression fiscale accrue sur les ménages. " *Nous ne pouvons pas mener tout de front et tout de suite surtout si le résultat de tout cela doit être des augmentations d'impôts plus que conséquentes. Nous devons prendre le temps de réexaminer nos politiques communautaires* ", ajoutait-il, en appelant à ne pas oublier l'esprit qui avait animé les élus lors de la création du district.

Si les dirigeants de la CALL ont promis de ne plus augmenter les impôts jusqu'à la fin du mandat, l'examen du budget et de son utilisation reste toujours un sujet sensible et un moment de vigilance particulier.

“Nous faisons notre part pour soutenir les clubs”

Parole d’élu

Henri DEBRUYNE
Adjoint au Maire
délégué au sport et à la santé

Vous êtes délégué au sport, un domaine qui participe beaucoup à l’animation de la ville. Comment expliquez-vous cet engouement des habitants ?

Henri Debruyne : Historiquement, le sport fait partie de la vie de notre commune. A l’époque de l’exploitation du charbon, les mineurs en faisaient beaucoup. La plus ancienne association date de 1883, année de naissance des Carabiniers de Billy-Montigny avec la section tir. Elle a, par la suite, intégré plusieurs autres disciplines. Les maires qui se sont succédé après cette date ont encouragé ces initiatives avec, entre autres, la création de l’Association Sportive Billysienne par Otello Troni. La compagnie des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais l’avait bien compris et avait mis en place plusieurs infrastructures au stade Paul Guerre. Elle les a ensuite cédées à la municipalité en 1978.

Aujourd’hui, la commune compte un nombre important d’équipements sportifs. Quels sont les moyens nécessaires à leur entretien ?

H.D : Après 1978, la municipalité a poursuivi l’expansion des installations avec la construction de la piscine Louis Aragon en 1987, les salles et les terrains au stade Paul Guerre mais aussi les différents pôles disséminés dans la ville. La liste est longue, et la ville consacre un budget conséquent à leur fonctionnement. Il faut compter plus de 220 000 euros de charges à assumer pour les consommations d’eau, de gaz, d’électricité et d’entretien (nettoyage, réparation…). A cela s’ajoute la mobilisation de beaucoup de personnels. Il ne faut pas oublier non plus l’investissement des bénévoles associatifs.

Les associations sportives sont, elles aussi, nombreuses. Quelle importance leur accorde la municipalité ?

H.D : Il y a au total 24 clubs à Billy-Montigny. Sept au sein de l’ASB, autant chez les CBM et dix non catalogués. On dénombre 2 600 licenciés, qu’ils soient Billysiens ou extérieurs.

Au-delà des résultats sportifs, le fonctionnement d’un club requiert des moyens humains et financiers. Nous leur attribuons environ 100 000 euros de subventions. Bien entendu, les sommes sont réparties selon les besoins, les résultats et le nombre de licenciés. Le sport est un vecteur de cohésion sociale et véhicule des valeurs importantes. Nous faisons donc notre part pour soutenir les clubs, et c’est ensuite à eux de jouer le jeu.

Aujourd’hui, il nous serait difficile d’aider de nouvelles associations faute de créneaux et de moyens. Nous concentrons notre travail sur celles déjà existantes.

Nous sommes à quelques mois de la fin de saison sportive. Pouvez-vous établir un constat sur les résultats des différents compétiteurs ?

H.D : La saison 2017-2018 est un bon cru. Les résultats sont encore une fois très bons et nos clubs contribuent au rayonnement de notre ville à travers la France, jusqu’aux régions les plus reculées. Les CBM football et handball, tous deux labélisés, sont, par exemple, de véritables écoles sportives avec des éducateurs dignes de ce nom. On notera aussi l’existence d’une section sport étude football et d’une section sportive handball au collège qui, elles aussi, font la renommée de notre ville.

Billy-Montigny est fière d’être un vivier de jeunes athlètes qui, pour certains, se sont hissés jusqu’à des compétitions internationales.

Commémoration

Le coût du charbon au prix de la vie

Le 10 mars 1906, une date éminemment symbolique qui renvoie à tous des images de malheur, de colère et de résistance. Malheur lorsque 1 099 mineurs perdent la vie dans le coup de poussière le plus meurtrier d'Europe. Colère quand les familles découvrent que les mises en garde sur la sécurité ont été délibérément ignorées par les patrons des houillères. Résistance pour lutter contre l'injustice et revendiquer des conditions de vie dignes.

Elus, associations de mémoire, syndicats, préfet et sous-préfet, ils étaient nombreux, le 10 mars dernier, à venir commémorer cette catastrophe. C'est à Bruno Troni et à l'association du 10 mars 1906 qu'il revenait de déposer les premières gerbes au pied de la stèle des victimes du travail et de celle des victimes de la dite catastrophe. Un parcours qui devait s'achever au Silo de Méricourt, endroit où sont enterrés 272 mineurs non identifiés.

Le secrétaire général de la CGT-FNSS-FSM, Raymond Frackowiak, ainsi que le maire de Billy-Montigny rendirent un hommage appuyé à une corporation qui a payé un lourd tribut à l'avidité des dirigeants de la compagnie minière de Courrières.

Le drame " *réveilla une colère sourde, trop longtemps contenue qui se mit à gronder, grandir jusqu'à se répandre à travers la région* ", rappelait Bruno Troni. Et pour cause, la santé florissante de la compagnie contrastait fortement avec le sort réservé aux mineurs. Et de poursuivre : " *A travers cette commémoration, c'est aussi l'histoire d'un conflit social, d'un crime patronal que nous voulons et devons rappeler à tous* ".

La rentabilité avant la vie

Flexibilité poussée, cadences infernales, petits salaires d'une part ; actionnaires gourmands, exploitation d'autre part : l'histoire a une fâcheuse tendance à se répéter. " *Quels que soient les efforts consentis par les salariés, ce n'est jamais assez. Et quand les actionnaires s'en mêlent et considèrent leurs placements comme trop peu rentables, cela tourne au drame social et humain* ", explique Bruno Troni.

Et de conclure : " '*C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches* ', *disait Victor Hugo. Chacun comprendra dès lors, à quel point notre présence ici est importante et à quel point il est plus que jamais vital de continuer à faire vivre cet esprit de résistance* ".

Une sombre histoire qui se répète

La catastrophe du 10 mars 1906 a été une véritable tragédie. Malheureusement, elle n'a pas servi de leçon à la caste des patrons des houillères puisque, le 4 février 1970, un autre coup de grisou est survenu dans les galeries de Fouquières-lès-Lens.

Pas aussi meurtrier que le précédent, il n'en est pas moins tragique. 48 ans plus tard, au Silo de Méricourt, un nouvel hommage a été rendu aux 16 morts et 12 blessés graves.

L'indépendance au prix fort

Le 19 mars 1962, l'indépendance de l'Algérie a été déclarée avec la signature des accords d'Evian. Cette date fait suite à un conflit armé qui a opposé le pays nord-africain et son occupant français.

D'innombrables pertes ont été dénombrées dans les deux camps s'ajoutant à toutes celles qui s'inscrivaient déjà dans le passé colonial de la France.

JARDINS ET FAÇADES FLEURIS

De la couleur et de la poésie dans Billy-Montigny !

“ Quand la rose s'entr'ouvre, heureuse d'être belle,
De son premier regard elle enchante autour d'elle
Et le bosquet natal et les airs et le jour.
Dès l'aube elle sourit ; la brise avec amour
Sur le buisson la berce, et sa jeune aile errante
Se charge en la touchant d'une odeur enivrante ;
Confiante, la fleur livre à tous son trésor.
Pour la mieux respirer en passant on s'incline ;
Nous sommes déjà loin, mais la senteur divine
Se répand sur nos pas et nous parfume encore”.

Louise ACKERMANN

Pour sa 28ème édition, le concours de jardins et façades fleuris récompensera les Billysiens qui, tout au long de l’année, contribuent à l’embellissement de la ville, grâce à la qualité de leurs aménagements paysagers.

Vous aimez les fleurs ? Agrémenter votre devanture ou votre jardin ? N’hésitez plus ! Chacun, à sa façon, aime à rendre son jardin plus beau, plus agréable, en le fleurissant, en l’améliorant par diverses décorations. Nombreux sont ceux qui passent des heures dans cet espace de verdure où règnent couleurs, calme et apaisement.

Si vous souhaitez tenter l’expérience, veuillez déposer le coupon ci-joint en mairie, avant le 12 mai 2018. Les élus viendront ensuite vous rendre deux visites pour découvrir votre jardin ou façade avant de faire leur choix.

Le concours sera clôturé avec la diffusion des plus belles photos 2018, la remise des prix aux gagnants et la lecture de poèmes créés par les élèves de CM2. Les heureux participants pourront ensuite se séparer non sans avoir partagé le verre de l’amitié.

Pour obtenir des astuces ou des conseils, voire des techniques de jardinage, rendez-vous à la médiathèque Nelson Madiba Mandela, rue Pasteur à Billy-Montigny, où vous trouverez des magazines et des documents spécialisés.

concours des façades & jardins fleuris
28ème édition

BULLETIN D’INSCRIPTION

Je désire participer au 28ème concours municipal des façades et jardins fleuris, organisé par la ville de Billy-Montigny

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... C’est la première fois que je participe au concours : ☐ oui ☐ non

☐ Catégorie 1 : immeubles sans jardin, appartements, balcons, courettes (ATTENTION : un seul passage)
☐ Catégorie 2 : maisons à usage d’habitation dotées d’un jardin de moins de 400 m²
☐ Catégorie 3 : maisons à usage d’habitation dotées d’un jardin de plus de 400 m²

Billy-Montigny, le ..... Signature

Médiathèque

Pour une meilleure connaissance des aliments

Désireuse de s'adresser au plus grand nombre en matière de culture, la municipalité de Billy-Montigny a à cœur de mettre en place divers ateliers éducatifs, intergénérationnels et ludiques. C'est ainsi que la commune a décidé d'apporter un prolongement au projet « Le jardin de la découverte » mené en 2017 dans le cadre de la politique de la Ville.

Créer de toutes pièces un jardin au sein de la médiathèque est l'idée originale qui a germé, l'an dernier, dans l'esprit de l'équipe municipale. Il s'agissait de la première pierre d'un projet ambitieux destiné à faire découvrir aux familles billysiennes les bienfaits d'une alimentation saine, équilibrée et peu coûteuse.

Apprendre en famille

Non contents d'avoir pu visiter le jardin des plantes sauvages de Bailleul, les participants ont pu participer à des lectures contées et autres ateliers pédagogiques. Parce que le travail de sensibilisation n'est jamais terminé, la municipalité a souhaité financer des ateliers supplémentaires cette année.

Durant deux jours, Sylvie, de l'association CROQ ET COMPAGNIE, a tenu des temps d'animation alliant jeux et dégustations pour les enfants de 4 à 12 ans, accompagnés de leurs parents. Cette fois-ci, bien plus que des ateliers liés à l'équilibre alimentaire, c'est la classification des aliments qui a été présentée aux familles, mais surtout la qualité des produits, leur provenance, leur fabrication et leur constitution.

La première animation, destinée aux enfants de 4 à 6 ans, consistait à raconter des histoires et à pratiquer des jeux de rôle grâce au plateau de jeu « *Un ogre sur la planète* ». Chacun a ainsi pu s'exprimer et poser des questions. Pour achever agréablement cette rencontre, la préparation d'une dégustation a été réalisée avec les enfants, étonnés de ce qui était proposé car peu habitués à certaines saveurs.

Consommer autrement

Place ensuite à l'atelier « *L'équilibre sur un plateau* » pour les 7/12 ans avec la présentation des 9 repères alimentaires et des 7 familles d'aliments. L'objectif était de constituer des repas équilibrés.

Pour clore ces activités, c'est le jeu « *la course au tri* » qui a été proposé. La finalité était de sensibiliser les enfants au développement durable à travers le tri des déchets (sensibilisation aux enjeux de l'éco-citoyenneté).

Une dégustation de fruits et légumes frais et de saison, de produits bio cultivés par des agriculteurs pratiquant une culture raisonnée ont éveillé les papilles des participants.

Beau succès pour cette autre approche des aliments. " *A quand les prochaines dates ?* ", ont demandé les familles.
A suivre…

Accueil de loisirs

Des vacances aux couleurs des J.O. d'hiver

Les jeux olympiques battant leur plein en Corée du Sud, l'accueil de loisirs de la commune avait décidé de se mettre au diapason pour les vacances d'hiver. Les activités se sont multipliées autour de ce thème pour le plus grand plaisir des enfants.

Effort, persévérance, rigueur, respect ou encore tolérance…, nombreux sont les qualificatifs qui nous viennent en tête lorsqu'on parle des jeux olympiques. Ce sont ces valeurs que la municipalité et l'équipe d'animation ont souhaité faire découvrir aux enfants.

Le groupe des maternelles a réalisé la flamme olympique ainsi que le drapeau aux cinq anneaux colorés. Mini-patinoires, pistes de ski, et bonhommes de neige ont également été créés pour l'occasion sans oublier les fameuses médailles qui récompensent le travail accompli. Les primaires n'étaient pas en reste. Entre la fabrication de pingouins en bouteille, de skieurs, de patins en passant par la création d'un conte et de grands jeux, l'inventivité et l'adresse ont été largement mises à contribution.

Jouer, mais pas seulement…

Les activités proposées aux enfants ne sont jamais le fruit du hasard. Elles s'inscrivent dans le cadre d'un projet éducatif et pédagogique destiné à développer leurs capacités physiques et intellectuelles. Il ne s'agit pas juste de les « occuper » le temps des vacances scolaires mais de les éveiller au monde qui les entoure, de susciter leur curiosité. Pas question non plus d'être de simples consommateurs d'activités livrées clé en main.

Ainsi, outre les sorties régulières (patinoire, spectacle…), les animateurs privilégient les activités manuelles et la création d'expositions, de déguisements ou d'histoires. Et pour cause, quoi de plus profitable et valorisant que d'inventer et de construire ensemble ses propres jeux. *" En concevant, par exemple, une exposition, les enfants développent leur créativité, leur motricité fine, leur coordination, mais surtout enrichissent leurs connaissances "*, explique la directrice du centre.

Vivre en société

Au fil du temps, un véritable partenariat s'est également développé avec les autres structures municipales comme le cyberbase ou la médiathèque, et des associations locales. Là encore, tout est conçu pour donner aux enfants un aperçu de ce que la vie en société peut leur apporter.

Nul doute que les enfants attendent les prochaines vacances avec une réelle impatience. D'ici là, il leur est toujours possible de s'inscrire aux « mercredis permanents ». Une bonne façon d'occuper ses loisirs !

L'accueil de loisirs de printemps aura lieu du 23 avril au 4 mai 2018 à l'école Voltaire-Sévigné, rue J.Guesde.

Les inscriptions se dérouleront les lundis, mardis et jeudis du 26 mars au 6 avril de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, au point information jeunesse, rue Etienne Dolet.

Les formulaires sont également disponibles sur le site internet de la commune **www.billy-montigny.fr**.

Citoyenneté

Des devoirs pour connaître ses droits

Liberté, égalité, fraternité. Cette devise a traversé l'histoire depuis la Révolution française. Aujourd'hui, malgré qu'elles semblent quelque peu écornées, ces trois valeurs restent particulièrement importantes à inculquer aux jeunes générations.

Un échange a eu lieu entre les élèves de l'école Robert Doisneau et ceux du collège David Marcelle. Mme Ansart, professeure d'histoire-géographie, a piloté le projet. Cette initiative entre dans le cadre des cours d'EMC (enseignement moral et civique) qu'elle inculque aux collégiens, ces derniers transmettant ensuite leur savoir aux enfants de l'école élémentaire. Une façon de les impliquer d'avantage et de leur donner plus de responsabilités.

Cette rencontre a également été bénéfique pour les élèves de CM2 qui ont pu découvrir le futur établissement qu'ils intégreront à la rentrée.

Après avoir entonné la Marseillaise dans la cour, les enfants ont participé à différents ateliers. Ils ont testé leurs connaissances de la République française par le biais de travaux pratiques et ludiques en y associant ses différents symboles comme le coq et la fête nationale du 14 juillet. Lors de ces exercices, ces jeunes paraissaient incollables sur ce qui constitue leurs devoirs de citoyens mais surtout, leurs droits.
Les élèves ont également organisé une exposition de leurs créations sur le thème et ont contribué à la peinture d'une fresque citoyenne dans l'enceinte du collège.

L'éducation civique est importante à transmettre aux nouvelles générations car ce sont elles qui construiront l'avenir.

Écoles

Rythmes scolaires, ce qui va changer à la rentrée

Fin 2017, après une consultation organisée par la municipalité, les familles avaient choisi de passer à la semaine de quatre jours. Restait à déterminer les horaires pour la prochaine rentrée de septembre.

Cette fois encore, l'équipe municipale a choisi la concertation. Après discussion, les heures de début et de fin de cours ont pu être définis. Une telle décision n'était pas si simple dans la mesure où plusieurs éléments devaient être pris en compte. Si la première préoccupation était, bien sûr, l'intérêt des enfants, chacun souhaitait également intégrer à la réflexion les impératifs des familles.

Après mûre réflexion, le verdict est tombé : les cours auront lieu de 9^h à 12^h et de 14^h à 17^h pour les primaires, les maternelles de Louise Michel ayant opté pour les tranches horaires 8^h50 à 11^h50 et 13^h50 à 16^h50. De cette façon, il sera possible aux parents de venir chercher leurs enfants successivement à l'école maternelle puis à l'école primaire.

La pause méridienne, qui est maintenue à deux heures, favorisera quant à elle le repos des élèves.

Les nouveaux horaires ont également été évoqués dans les conseils d'école et validés très majoritairement par les parents et les enseignants.

Pêche

Ça mord toujours chez les Percoteux !

Parmi les nombreuses associations billysiennes, il en existe une qui ferre le poisson depuis maintenant 65 ans : celle des Percoteux.

L'épouse de Bernard Facq a remis le challenge du même nom à Yves Kasmierski

C'est en 1953 qu'est née l'association des Percoteux billysiens. A son apogée, en 1972, les amateurs de pêche comptaient 1900 membres. A cette époque, les assemblées générales rassemblaient des centaines d'adhérents et les déplacements lors des concours se faisaient en autocar jusque dans la Somme.

En 1990, avec les sociétés amies de Bully-les-Mines et de Noyelles-Godault, le nombre d'adhérents s'élevait à 530. Une baisse qui s'explique par l'évolution des mœurs et la disparition des membres les plus anciens. Cette diminution s'est poursuivie jusque dans les années 2000.

Du matériel sophistiqué pour un poisson plus rusé !

Le poisson s'est également fait plus rare au fil du temps, ce qui n'entame pourtant en rien la passion des pêcheurs. André Facq, trésorier de l'association explique : *" Il est devenu plus méfiant avec le pêcheur. Il a évolué. Notre matériel a donc fait de même "* ! Les cannes de nos jours, faites de carbone, sont plus légères et permettent d'atteindre des plus grandes longueurs. Les fils et les hameçons sont eux de plus en plus fins. *" Nous adaptons nos techniques de pêche. Par exemple, il m'a fallu du temps avant de trouver une bonne composition d'amorce. Chacun a sa recette qu'il préfère toutefois garder secrète "* !

Aujourd'hui encore, près de cent percoteux ne lâchent pas la canne et se rencontrent trois fois dans l'année lors de concours de « pêche au coup » à Pelves. Michel Curat a remporté trois fois de suite le challenge Krolikowski qui lui a donc été attribué définitivement. Un nouveau trophée, nommé « Bernard Facq » en hommage au président disparu, a été mis en jeu cette année.

Le prochain concours a lieu le 4 mai au marais de Pelves. Peut-être l'occasion pour vous de taquiner le poisson en rejoignant les Percoteux billysiens ! Les membres du bureau, désireux de renforcer leurs rangs, sont ouverts à toute inscription.

Contact

Daniel Chuffart 03 21 49 80 30
Chuffart.daniel@gmail.com

Au club du sourire, les plus de 60 ans sont à l'honneur tous les jeudis. Mais à l'occasion de la fête des grands-mères, elles ont été particulièrement choyées.

C'est avec un plaisir non dissimulé qu'elles ont partagé un repas animé, ponctué de quelques pas de danse. Les mamies ont également reçu une composition florale.

Bar/brasserie

Changement de propriétaire au Numéro 6

Depuis le 1er mars, le bar-brasserie le « numéro 6 », situé 6 rue Jean Jaurès, a changé de propriétaire. Dorénavant, c'est Sylvain et Fanny Maka qui vous accueillent dans leur établissement entièrement rénové selon leur style.

Vous passerez des moments agréables midi et soir, dans un cadre idéal et une salle cossue, où l'on vous proposera diverses formules : plat du jour et deux menus.
Une nouvelle ambiance est à découvrir lors de soirées à thèmes, de retransmissions de matchs de foot (championnats français, anglais, espagnols, etc…) ou encore en location privative pour vos événements tels que baptêmes, communions, etc.

Idéalement placé en centre ville, et à deux pas de la gare, pourquoi ne pas se laisser tenter.

Carte de visite

Téléphone : 06 68 10 14 32.
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 7h30 à 22h30. Le samedi de 11h à 2h du matin. Le dimanche de 7h à 14h30 et de 18h30 à 23h. Fermé le lundi.

Friterie

Bienvenue à la friterie « Chez Edmond » !

Depuis le mois de janvier, la friterie, située au 4 rue des Fusillés, a changé de propriétaire et s'appelle désormais « Chez Edmond ». Située à côté de la gare, elle peut être la solution idéale pour une collation après un long voyage. Au menu du nouveau commerçant billysien, peu de changements concernant les frites et les sandwichs si ce n'est que ces derniers sont plus généreux en viande.

Edmond propose également des salades composées et des plats végétariens à consommer sur place ou à emporter. Des plats du jour diversifiés figurent également à la carte.

L'intérieur a été réaménagé pour un meilleur confort et permet l'accueil de différents événements tels que les anniversaires. A noter que le gâteau est offert à cette occasion.

Carte de visite

Téléphone : 03 21 76 90 42.
Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, dimanche : de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 21h30 ; samedi de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 22h.

Football

La relève est assurée chez les CBM

Durant les week-ends des 13/14 et 20/21 janvier 2018, la section football des Carabiniers de Billy-Montigny, présidée par Philippe Duquesnoy, a organisé au sein de la salle Paul Eluard du stade Paul Guerre, des tournois de futsal jeunes.

Le 13 janvier, c'est un rassemblement U6 et U7 (débutants) réunissant pas moins de 20 équipes, qui s'est déroulé dans l'ancien antre des handballeurs billysiens. Cette journée s'est passée sous les meilleurs auspices et chaque joueur est reparti avec une médaille en souvenir, pour le plus grand bonheur des parents. Bien entendu, les maîtres mots étant plaisir, sport et football, aucun score ne fut retenu et aucun classement dressé.

Dans la foulée du succès de la veille, le dimanche était cette fois consacré aux catégories U8 et U9. Seize équipes, dont la ponctualité prouvait le sérieux et la motivation, participaient à l'événement. A l'issue des matchs de groupe, les classements étaient tellement serrés que certaines d'entre elles devaient se départager à l'épreuve des jongles. Les plus adroites étaient sans conteste les deux « teams » U9 de Billy-Montigny qui s'opposaient en finale. Billy 1 battait Billy 2 sur le score de 1 à 0, Marquise prenant la troisième place devant Gonehem 1. Quant à nos valeureux U8, Billy 4 terminait 10ème et Billy 3, 16ème.

Le 20 janvier, retour sur le parquet de Paul Eluard pour la catégorie U10, réunissant seize équipes également. Pendant que certains groupes commençaient leurs matchs, d'autres participaient aux concours de jongles. Les matchs se sont enchaînés et le public a pu admirer des équipes faisant honneur à leurs couleurs en proposant un jeu de très haute qualité. Au final, le Stade Béthunois 2 remportait le challenge devant Billy 1 sur le score de 1 à 0, la 3ème place revenant au Stade Béthunois 1 devant Lys Foot.

Le lendemain, seize équipes ont répondu présent à l'invitation des CBM. Les rencontres, âprement disputées, ont eu lieu dans un bon état d'esprit et les scores serrés ont offert un beau spectacle au public nombreux. La finale était remportée par la Gorgue devant une vaillante équipe d'Arleux 1 à 0. Harnes et Billy complétaient le podium.

A chaque remise de prix, le président billysien n'a pas manqué de remercier ses bénévoles et les jeunes arbitres du club dont l'investissement a permis à cette journée de se dérouler sans accrocs. En effet, il faut une sacrée logistique pour accueillir plus de 400 enfants, sans compter les parents, familles et amis venus encourager leur progéniture.

Il a remercié également la municipalité pour son aide matérielle et financière. D'ailleurs, Bruno Troni, accompagné d'élus municipaux, est venu saluer les footballeurs en herbe lors des tournois et des remises de coupes.

Tous se sont donné rendez-vous l'année prochaine.

Pour la liste de l'Union Républicaine

L'été dernier, le gouvernement décidait, sans aucune concertation, de diminuer drastiquement le nombre de contrats aidés, estimant que ceux-ci étaient trop coûteux et inefficaces. Associations et élus locaux avaient alors été nombreux à dénoncer ce qui s'apparentait à un plan social de grande envergure. S'il n'a jamais été question de défendre les contrats aidés comme une solution idéale dans la lutte contre le chômage, il n'en reste pas moins que ceux-ci avaient une utilité sociale réelle.

A la fin de l'année, ce même gouvernement annonçait -toujours sans concertation- la création d'un nouveau type de contrat aidé baptisé du nom pompeux de « Parcours emploi compétences » (PEC). Soucieuse d'apporter une certaine crédibilité à cette décision, la ministre de l'emploi s'appuie sur un rapport complaisant écrit en urgence par un proche du Président Macron, et intitulé « Donnons-nous les moyens de l'inclusion ». Le titre paraît curieux puisque le nombre de ces contrats ne sera que de 200 000 pour 2018 (soit une baisse de plus de 50% par rapport à 2016).

Les premiers perdants seront tous ceux qui ne pourront plus y prétendre. En effet, en déclarant vouloir recentrer ces contrats sur les personnes les plus éloignées de l'emploi, le gouvernement oublie tous les autres, notamment les jeunes et les plus de 50 ans.

Pour les collectivités, et notamment les communes, il faudra également montrer patte blanche pour pouvoir y prétendre. En instaurant des contraintes accrues concernant les missions qui sont confiées aux nouveaux bénéficiaires des PEC mais aussi en matière de formation et de suivi, l'Etat écarte de fait beaucoup de communes qui ne disposent pas des moyens suffisants pour un tel encadrement.

Enfin -et ce n'est pas le moindre des problèmes-, le montant de subvention qui était de 75% pour les anciens contrats aidés descend à 50%, voire 30% dans certains cas. Une entrave supplémentaire pour des collectivités soumises à des contraintes budgétaires importantes et qui n'auront donc pas forcément la possibilité de mettre en place cette nouvelle usine à gaz.

Une fois de plus, Emmanuel Macron témoigne d'un mépris total à l'égard des collectivités à qui il entend faire la leçon en permanence tout en oubliant ses propres turpitudes.

Paradoxalement, lui qui dénonce la précarité des contrats aidés, considère le CDI comme un frein au développement des entreprises, et estime que les droits des salariés entravent la reprise économique.

Lui qui se targue de ne pas vouloir gaspiller l'argent public dans des contrats précaires, n'a par contre aucun scrupule à subventionner les grandes entreprises. Le CICE et les diverses aides aux grandes entreprises seraient-ils donc la bonne solution dans la lutte contre le chômage ? Les salariés de Carrefour, qui a bénéficié de plusieurs centaines de millions d'euros d'aides en tous genres et vient de programmer la disparition de quelque 2 500 postes, sont sans doute en droit de penser le contraire. Nous aussi.

- Pour le groupe majoritaire

Pour la liste Front National

Pas de représentant désigné

Pour la liste Nouvel Horizon

Article non parvenu

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

Événement

De la nouveauté pour 2018 !

Instituée depuis de nombreuses années, la braderie de Pâques laisse place à un tout nouveau salon billysien.

La braderie de 2016 n'avait connu que peu de succès. Emplacements vides, mauvais temps, badauds absents… chacun avait cherché la cause de ce désintérêt pour cet événement qui avait pourtant connu son heure de gloire.

Face à cette situation, les élus de la commune ont décidé d'en finir avec la braderie et d'innover. Pour relancer le dynamisme de la ville et de ses commerces, la majorité municipale organise donc un salon de la bière et des produits régionaux, le jeudi 10 mai 2018, au square Robespierre, avenue Jean Moulin, de 10h à 18h.

Cette journée sera consacrée à ce qui caractérise notre région… les boissons, comme la bière bien entendu, mais également les mets sucrés et salés. Les papilles de chacun seront mises en éveil. Venez découvrir les brasseurs et producteurs qui font des Hauts-de-France une région singulière !

Nous reviendrons sur le programme détaillé de cette première édition en avril.

DIMANCHE 8 AVRIL

Retrouvez vos élus sur le marché, devant le centre Picasso, pour une distribution d'œufs en chocolat.

Un moment de convivialité autour d'un café ou d'un chocolat chaud !

Le mois des MÉGA Enfantillages

A la médiathèque Nelson Madiba Mandela
Pour les enfants de 7 à 12 ans

SAMEDI 7 AVRIL
Atelier Manga
sur le thème des animaux,
à 14h30

MERCREDI 11 AVRIL
Rencontre et remise de prix
avec l'auteur de policier,
Michaël MOSLONKA,
à partir de 14h

MERCREDI 18 AVRIL
Spectacle « On imagine »
avec la Compagnie
ONIMAGINE, **à 14h30.**

MARDI 10 AVRIL
Spécial dés
à 17h
anima JEU jeunesse

SAMEDI 14 AVRIL
Ciné débat sur le harcèlement,
à partir de 14h30

SAMEDI 21 AVRIL
Atelier Jeunesse,
avec Recup' Art, Thème :
atelier créatif autour de la
bande dessinée, **dès 14h.**

Programme sous réserve de modification. Les réservations sont obligatoires et se font en médiathèque ou au **03 21 49 08 59**

COMMÉMORATION

DIMANCHE 29 AVRIL :
Commémoration du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation. Rassemblement au parking du cimetière à 9h, puis dépôt de gerbe au monument des fusillés à 9h15.

SPORT

DIMANCHE 8 AVRIL :
Football « Régional 3 »
Billy-Montigny reçoit Armentières
Stade Paul Guerre à 15h.

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 AVRIL :
Championnat départemental de tir aux armes réglementaires 25 et 50 mètres au centre sportif Lucien Delannoy avenue du 1er mai.

SAMEDI 21 AVRIL :
Handball « Nationale 2 »
Billy-Montigny reçoit Val Serris
Complexe Otello Troni à 20h30.

DIMANCHE 29 AVRIL :
Football « Régional 3 »
Billy-Montigny reçoit Wasquehal 2
Stade Paul Guerre à 15h.

FESTIVITÉS

DU MARDI 27 MARS AU MERCREDI 4 AVRIL :
Fête foraine place Mathieu.

INTERPOLES Blues/Rock Pop/Rock
RECOVERING Pop cover
THE SOAX Funk-Rock, Garage-Rock, Rock Alternatif
FRANK DE LA TREILLE Rock alternatif indépendant
BLACK END SUMMER Pop Rock
REPRÉSENTATION DE LA SECTION HIP-HOP DE BILLY-MONTIGNY

Concert gratuit en plein air
Restauration sur place
Ville de Billy-Montigny